

## Informations pratiques

Lieu : Le Pré-Saint-Gervais

Date : 31 mai 2023

Sujet(s) débattu(s) : Mise en place de technologies à haute filtration membranaire sur 3 usines de production d'eau du Sedif

Nombre de participant.e.s : 16

Nom et adresse mail du ou de la référent.e pour le groupe :

Julie Baudrillard, baudrillard.julie@gmail.com

## Les points sur lesquels nous sommes tombés

Les participant.es à ce débat partagent le point de vue que, le projet industriel proposé par le Sedif agit sur les conséquences et non pas sur les causes de la présence de pesticides dans l'eau, comme le fait Eau de Paris en incitant les agriculteurs à passer au bio ou ne pas utiliser de pesticides sur les aires de captage de l'eau.

Ils et elles s'étonnent de l'argument du Sedif qui veut produire une eau « pure », alors même qu'elle n'est pas potable sans ajout d'eau de la filière classique. Ils et elles estiment que le Sedif exploite une peur des pesticides pour imposer cette « pureté » de l'eau.

Les participant.es au débat partagent une inquiétude sur les concentrats et leur devenir sur les cours d'eau (pollution, impact sur le captage en aval des usines, biodiversité, etc.).

Les participant.es au débat estiment que la consommation énergétique supplémentaire qui sera nécessaire pour les usines qui mettront en place l'OIBP, ainsi que les prélèvements supplémentaires en eau nécessaires pour produire une quantité moindre vont à l'encontre de l'impératif de sobriété énergétique.



## Les points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord

Il n'y a pas de points sur lesquels nous n'étions pas d'accord entre nous.

## Les questions qu'on aimerait poser

Aux responsables du projet :

Comment les concentrats issus du procédé OIBP sont-ils traités ? Y a-t-il des études environnementales sur les impacts des rejets de concentrat sur la pollution des rivières (faune et flore, captage d'eau des usines situées en aval ?)

Qu'en est-il des adjuvants nécessaires en amont du passage de l'eau dans les membranes ? Où vont-ils ? Comment sont-ils traités ?

Quels sont les intérêts du Sedif à vouloir faire imposer cette nouvelle norme de traitement de l'eau potable ?

Quels bénéfices de ce projet pour le consommateur ?

Quelles conséquences de ce projet sur le tarif payé par l'utilisateur (en incluant le dépassement probable du prix des travaux, l'augmentation de l'énergie nécessaire à la production d'eau, etc.) ? Quels coûts pour les usagers qui seront passés en régie publique mais approvisionnement de l'eau par le Sedif ?

Quelles sont les études sur les économies qui seraient réalisées par les usagers ?

À un.e expert.e :

A quoi ressemblera la ressource en eau dans 10 ans ? Y-a-t-il des études sur ce sujet ?

Quid de l'interopérabilité des réseaux (OIBP/non-OIBP), en cas de souci d'approvisionnement ?

Y-a-t-il déjà des usines qui produisent de l'eau par l'OIBP ? Quels sont les retours ? On a en effet l'impression que le projet est lancé à grande échelle alors qu'on manque de recul sur un tel procédé.



## Des remarques complémentaires ?

Quels sont les étapes du projet après la phase de consultation de la CNDP ? Y a-t-il validation de ce projet par les préfets concernés ?

Quel est le lien entre le Sedif et Veolia sur ce projet ?

Que deviennent les membranes usagées, une fois qu'elles doivent être remplacées ?

En tant que clients de l'eau produite par le Sedif, comment dire non à l'utilisation de cette technologie ?

